



Sirhius – ONP : STOP OU ENCORE ?

L'Opérateur National de Paye (ONP) est un service à compétence nationale rattaché à la DGFIP et à la DGAFP. A terme, il devrait assurer la paye de tous les fonctionnaires d'État. **Il s'agit de la première opération de mutualisation d'une fonction support à l'échelle interministérielle.**

Pour ce faire, chaque ministère doit mettre en œuvre un système informatique compatible avec celui de l'ONP pour apporter les informations permettant l'effectivité de la paye pour tous les agents en temps et en heure. Dans les ministères économique et financier (MEF), ce logiciel s'appelle Sirhius (progiciel développé par HR Access). Il a été décidé de créer des Centres de Services Ressources Humaines (CSRH) dans chaque direction de notre ministère (SG, DGDDI, Insee, DGFIP). Le CSRH du Secrétariat Général prendra aussi en charge la DGCCRF, la DGCIS et la DGTrésor.

A la Défense, c'est le système Louvois qui a été mis en place avec les méfaits que nous connaissons (cf. encadré verso).

Portraits de quelques prestataires de service de l'ONP

HR Access : a été vendu le 4 avril 2013 par Fidelity investments (fonds d'investissement, de gestion d'actifs et de gestion de fonds mutuels basé à Boston – USA) à Sopra Group (France).

Accenture : son siège social est en Irlande (bien connue pour son taux de taxation sur les bénéfices des sociétés). Est-il vraiment « éthique » que la DGFIP paye une entreprise pratiquant l'optimisation fiscale ?

Stéria : Condamnation pour discrimination syndicale en 2005 par la cour d'appel de Toulouse. Délit d'entrave à l'activité du CHSCT en 2008 (la CGT se porte partie civile). Août 2013, mise en demeure par la Direccte des Hauts-de-Seine de procéder à l'évaluation des RPS suite à des suicides. « *La mise en demeure de la Direccte va dans le sens de la position constante de la CGT Stéria, active pour obtenir le diagnostic sur la gravité de la situation. Cette mise en demeure du gérant de Stéria est aussi un cinglant démenti à la labellisation des entreprises vertueuses en matière de prévention du stress que Stéria avait obtenu de manière choquante !* » (déclaration CGT Stéria).
En 2009, Stéria signe avec le Ministère de la Défense le contrat Louvois (progiciel de paie des militaires).

Les conditions de travail à l'ONP

Aujourd'hui, 506 agents travaillent à l'ONP répartis comme suit : 102 agents titulaires (soit 20 %), 116 agents Contractuels Finances (soit 23 %) et 288 agents sous-traitants sous statut privé (soit 57 %). Parmi les sous-traitants, nous trouvons les entreprises suivantes : Accenture, Bull, CGI, Sopra, Stéria, Cap Gemini, Micropole, BearingPoint et HR Access...

Les agents travaillant à l'ONP sont soumis à des conditions de travail dégradées (« *management* » en mode projet, mise en concurrence des équipes, travail en urgence de manière permanente, « *open space* »), avec beaucoup de souffrance au travail conduisant tout récemment à un geste désespéré et aussi à des situations de répression syndicale.

Une mobilisation collective est urgente et indispensable pour retrouver des conditions de vie au travail sereines à l'ONP.

Devant la dégradation des conditions de travail constatée, les représentants du personnel du CHSCT de Centrale ont obtenu qu'une « *étude d'impact* » de l'évolution de l'organisation de l'ONP sur les conditions de travail, soit réalisée par un cabinet d'experts agréé.

Les Centre services des ressources humaines (CSRH) dans les ministères économiques et financiers

Le **Secrétariat général** a créé le premier CSRH, puis l'Insee a créé le sien à Metz. **La DGDDI** est en train de mettre le sien en place. Enfin, la **DGFIP**, dans le cadre de sa démarche stratégique, se prépare à utiliser le logiciel Sirhius (Mission de Préparation au Raccordement à l'ONP (« *M-PRO* ») et à créer une petite dizaine de CSRH en 2014, pour un raccordement à l'ONP en 2016).

Le bilan est catastrophique pour tous les agents, qui travaillent dans ces centres ou qui ont besoin de faire appel à ceux-ci.

Ainsi, pour les agents du **Secrétariat Général**, le constat a été fait d'un travail permanent dans l'urgence, d'une formation insuffisante, du développement de la polyvalence avec des réductions d'effectifs.

Les agents souffrent de ne pas avoir les moyens de produire un travail de qualité. La paie et la gestion administrative sont d'ores et déjà réalisées avec Sirhius. Par contre, la gestion du temps ne sera pas effectuée par le système Sirhius.

Les actions du Secrétariat Général contre la souffrance au travail n'ont qu'un caractère curatif (charte de gestion du temps, communication) et ne visent pas à éliminer la souffrance au travail provoquée par la structuration même du CSRH.

A l'Insee, la paie continue d'être réalisée sur l'ancien système Girafe jusqu'au raccordement Sirhius-ONP prévu pour 2015.

Par contre, la gestion administrative des dossiers, le décompte du temps de travail et des congés s'effectuent déjà avec Sirhius. Cela occasionne depuis juin 2013 des difficultés considérables, à la fois pour les agents du CSRH dont la coordination et la formation sont défaillantes, et pour les agents gérés par le système : retards dans les avancements de carrière, dans la paie pour des agents en situation particulière (retour de congé maternité...).

La gestion des horaires et des congés est complètement centralisée, les contacts directs entre les gestionnaires et les agents sont interdits, et l'impossibilité de faire des corrections pour des agents des ressources humaines dans les établissements autres que le CSRH, est lourde et anxiogène.

A la Douane, deux CSRH vont être créés à Bordeaux et à Rouen. Il s'agit de projets importants pour lesquels les CHSCT de proximité doivent être consultés le plus en amont possible.

A Bordeaux, cela n'a pas été fait en « *raison de l'urgence de la mise en œuvre de ce service et du retard de la prise de décision politique d'implantation* » (déclaration du représentant de la DGDDI au CHSCTM du 15 octobre 2013 en réponse à une interpellation de la délégation CGT).

Cela augure bien mal de l'humanité que déploiera ce service pour la gestion des agents.

STOP ou ENCORE ?

Compte-tenu des graves conséquences de l'organisation du travail à l'ONP sur la santé des agents et des « *retours d'expérience* » dans nos ministères et dans d'autres, la Fédération des

Finances CGT se prononce pour une suspension des dispositifs ONP et CSRH et pour une reprise en main par l'administration de l'ensemble du dossier.

En effet, la délégation au privé de la mise en œuvre des progiciels informatiques induit une structuration de l'organisation et de la gestion des personnels particulièrement peu efficace et absolument pas humaine.

Pour la CGT, la gestion RH doit se faire au plus près des agents. En effet, il est important, compte-tenu de la variété des situations dans lesquelles peut se trouver chaque agent au cours de sa carrière, que les services RH puissent les anticiper pour éviter d'amplifier des difficultés financières et personnelles. Les outils informatiques utilisés pour ce faire doivent répondre à des normes de fiabilité importantes, impossibles à atteindre avec des progiciels développés par des entreprises privées comme Steria ou HR Access.

Suite aux dysfonctionnements majeurs et pathogènes observés aussi bien dans nos MEF que dans d'autres ministères (système Louvois au ministère de la Défense), le dispositif actuel a complètement perdu toute pertinence.

C'est pourquoi nous demandons une mise à plat du dispositif Sirhius, une réelle conduite des projets au sein de l'ONP par les services de l'État, avec une forte internalisation de la programmation informatique et un changement complet de logique de fonctionnement des CSRH, avec pour objectif la mise en œuvre d'une réelle proximité avec les agents.

Pour la fédération des Finances CGT, Sirhius – ONP : c'est stop !!!!

En savoir plus :

- <http://www.cgtinsee.org/dossiers/gestion%20administrative/sirhius.htm>
- <http://www.financespubliques.cgt.fr/Groupe-de-travail-du-4-novembre,11813.html>

Le désastre Louvois (progiciel Steria) au ministère de la Défense

Octobre 2012 : le ministre est obligé de dégager une enveloppe de 30 millions d'euros pour pallier les non versements de la paie des militaires.

Quelques mois plus tard, à l'inverse, 70 000 militaires ont un trop-perçu qui équivaut à plus de 103 millions d'euros. Aujourd'hui un cabinet privé serait en train de tenter de récupérer ce trop-perçu.

Mai 2013 : la Cour des Comptes évalue à 465 millions d'euros en 2012 l'écart de la masse salariale du ministère de la Défense.

Septembre 2013 : le rapport de la commission parlementaire sur la réorganisation du ministère de la Défense indique que « *Tous les acteurs interrogés par les rapporteurs reconnaissent que le calculateur qui constitue le "cœur" du système d'information Louvois présente des défauts intrinsèques* ». Steria reconnaît que « *le contenu fonctionnel du moteur de calcul de la solde comporterait également des anomalies* ».

26 novembre 2013 : le ministre de la Défense, M. Le Drian, a annoncé que le logiciel Louvois sera abandonné. Il a qualifié le système de « *désastre* » et de « *vraie catastrophe* ».

Décembre 2013 : l'abandon du logiciel Louvois est officiellement annoncé.